



L'impact réel du modèle suédois sur les travailleurSEs du sexe

#3

L'impact de la propagande
du modèle suédois
sur la prestation des
services destinés aux
travailleurSEs du sexe



nswp

Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

L'impact de la propagande du modèle suédois sur la prestation des services destinés aux travailleurSEs du sexe

Introduction

Dans le précédent document (le deuxième document de cet outil de travail), nous avons traité des conséquences directes du modèle suédois qui criminalise l'achat de services sexuels : non seulement il est évident que la loi est préjudiciable aux travailleurSEs du sexe¹ et en particulier aux travailleurSEs du sexe de rue mais il apparaît aussi que la loi n'a pas réussi à atteindre ses objectifs qui étaient de faire baisser le nombre de travailleurSEs du sexe en Suède.

J'aimerais maintenant parler, dans le présent document, des idées et des arguments qui justifient la criminalisation de l'achat de sexe (qui avaient été abordés dans le premier document de cet outil de travail). Selon ces idées, que défendent les féministes radicales abolitionnistes, le travail du sexe serait intrinsèquement une forme de violence, la violence qui est parfois présente dans le contexte du travail du sexe serait constante et inévitable et les travailleurSEs du sexe seraient toutes des victimes impuissantes et passives. Je voudrais me concentrer ici sur l'impact que ces idées et ces généralisations peuvent avoir sur l'approche qu'ont les prestataires de services financés par l'État vis-à-vis du travail du sexe, sur les services proposés, sur les services de réduction des risques et sur l'approche adoptée en matière de réduction des risques.

Qu'est-ce que la réduction des risques et pourquoi est-elle nécessaire ?

Comme cela est le cas pour de nombreuses professions, le travail du sexe n'est pas toujours sans risques. Ces risques sont cependant plus importants si le système juridique criminalise les travailleurSEs du sexe, les marginalisent, les excluent de la société et les forcent à travailler dans la clandestinité et loin des regards inquisiteurs (comme cela a été abordé dans le deuxième document de cet outil de travail). La criminalisation empêche donc les travailleurSEs du sexe d'accéder aux divers services qui leurs sont proposés et à la protection de l'État. La violence, la stigmatisation et la discrimination sont des problèmes significatifs auxquels ont à faire certainEs travailleurSEs du sexe mais la transmission du VIH et des IST ainsi que les infections transmises par le sang sont aussi des sujets d'inquiétude.

Ces risques, tout comme n'importe quel risque ou difficulté associé au travail et à l'environnement de travail, sont variables et il est donc possible de mettre en œuvre des moyens pour les réduire. Bien que la Suède ait clairement affirmé que son objectif était d'abolir le travail du sexe, O'Connell Davidson (2003)² remarque avec pertinence que même dans les cas où la loi a pour but de faire baisser le travail du sexe, la réduction des risques pour les travailleurSEs du sexe devrait rester une priorité « pendant le processus » (il convient de souligner, comme cela a été discuté dans le deuxième document de cet outil de travail, que l'abolitionnisme et la criminalisation aggravent les problèmes qu'ont déjà les travailleurSEs du sexe et en créent de nouveaux).

...risques sont cependant plus importants si le système juridique criminalise les travailleurSEs du sexe, les marginalisent, les excluent de la société et les forcent à travailler dans la clandestinité et loin des regards inquisiteurs...

1 Note du traducteur : Dans ce document la forme féminine est délibérément ajoutée au masculin du substantif « travailleur » ainsi qu'à d'autres substantifs, adjectifs, déterminants et participes passés de façon à ne pas rendre les femmes « invisibles » sachant qu'il est reconnu que la majorité des travailleurs du sexe sont des femmes. Cette décision n'a pas pour but d'exclure les travailleurs du sexe, hommes ou transgenres, mais d'inclure au contraire une majorité, tout en restant stylistiquement cohérent et lisible.

2 O'Connell Davidson, J., 2003, "Sleeping with the Enemy? Some Problems with Feminist Abolitionist Calls to Penalise those who Buy Commercial Sex." *Social Policy & Society* 2,1 : 55-63

#3

L'impact réel du modèle suédois sur les travailleurSEs du sexe

L'impact de la propagande du modèle suédois sur la prestation des services destinés aux travailleurSEs du sexe

La réduction des risques est essentielle pour garantir que les travailleurSEs du sexe puissent travailler dans les conditions les plus sûres possibles et cela que les ambitions politiques soient de faire baisser le travail du sexe...

Les initiatives de réduction des risques se positionnent comme politiquement neutres : elles n'ont pas pour objectif une réduction de l'activité en question mais tentent plutôt de réduire les risques qui peuvent s'y associer. Les initiatives de réduction des risques ont tout d'abord été mises en place pour les usagers de drogues dans le cadre de la pandémie du VIH (par exemple l'échange et la distribution de seringues et le traitement de substitution aux opiacés) ; en ce qui concerne le travail du sexe, elles se manifestent par la distribution de préservatifs et de gel lubrifiant, la mise à disposition d'informations pour une prise de risque minimale dans le cadre du travail, la possibilité d'avoir accès à des services médicaux et de santé sexuelle et aussi la décriminalisation puisqu'il a été démontré que la criminalisation était en soi un danger pour les travailleurSEs du sexe. La réduction des risques est essentielle pour garantir que les travailleurSEs du sexe puissent travailler dans les conditions les plus sûres possibles et cela que les ambitions politiques soient de faire baisser le travail du sexe, comme cela est le cas en Suède, ou non.

Si la réduction des risques est essentielle, existe-il une opposition à la réduction des risques ?

Oui : le discours féministe abolitionniste considère le travail du sexe comme une forme de violence et les risques variables qui accompagnent parfois le travail du sexe comme inévitables. La réduction des risques n'est donc pas considérée puisque :

1 les initiatives de réduction des risques n'ont pas pour but de faire baisser le travail du sexe et sont donc considérées comme étant en opposition avec les objectifs abolitionnistes, et

2 le discours abolitionniste affirme que les risques associés au travail du sexe ne peuvent pas être réduits et que les efforts de réduction des risques sont donc irréalistes et inutiles. Comme le montre la citation suivante, le travail du sexe est considéré dans tous les cas comme étant inévitablement « vraiment vraiment dangereux » :

« La prostitution attire des gens bizarres et je crois qu'elle a toujours été et sera toujours vraiment vraiment dangereuse... alors quelle aide peut-on apporter, quel type d'information peut-on donner pour aider ces gens ? »

(Entretien, 2009, travailleur social, Stockholm Prostitution Unit)³

L'opposition aux initiatives de réduction des risques, tout comme d'autres éléments du discours féministe radical, influence l'approche des prestataires de services et des parties prenantes en ce qui concerne le travail du sexe en Suède. La réduction des risques pour les travailleurSEs du sexe n'est pas seulement considérée comme inutile, elle est aussi regardée comme *encourageant* et *facilitant* le travail du sexe. Selon cet argument, la réduction des risques encouragerait les travailleurSEs du sexe à continuer le travail du sexe alors qu'ils/elles seraient plus motivés pour arrêter si les risques restaient élevés. Il est considéré que c'est une approche qui va à l'encontre des objectifs de la Suède d'abolir le travail du sexe :

« Dans de nombreux cas, la réduction des risques n'aide pas les gens à quitter la prostitution, elle a tendance à les encourager à rester ».

(Entretien, 2009, travailleur social, Stockholm Prostitution Unit)⁴

3 Levy, J., 2014, *Criminalising the Purchase of Sex – Lessons from Sweden* (Routledge)

4 Levy, J., 2014, *Criminalising the Purchase of Sex – Lessons from Sweden* (Routledge)



Puisque le travail du sexe est construit comme une forme de violence, fournir des préservatifs aux clients des travailleurSEs du sexe... n'est pas vu comme un moyen de faire la promotion de la santé et de la réduction des risques mais plutôt comme une manière de donner aux hommes les outils avec lesquels ils pourront commettre un acte violent.

La perspective de la Suède concernant la distribution de préservatifs pour les travailleurSEs du sexe et leurs clients

L'opposition à la réduction des risques se retrouve chez certains prestataires de services spécifiques : les Swedish Prostitution Units. Ces organisations ont été mandatées par le gouvernement pour faire baisser le travail du sexe par le biais des services sociaux qu'elles proposent.⁵ Bien que les travailleurSEs du sexe et leurs clients fassent l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil national suédois de la santé et de la protection sociale en matière de prévention du VIH et des IST, la Stockholm Unit en particulier s'oppose à ce que des préservatifs soient distribués aux travailleurSEs du sexe dans le cadre du travail de proximité qu'elle effectue. Les préservatifs ne sont pas considérés comme un moyen de promouvoir la santé et de réduire les risques mais plutôt comme un moyen de pousser les travailleurSEs du sexe à se rendre dans les locaux de la Stockholm Unit (où sont mis à disposition des préservatifs).

La Suède est souvent regardée comme ayant un des meilleurs systèmes de protection sociale au monde et pourtant, malgré cela, aucuns préservatifs ne sont distribués aux travailleurSEs du sexe de rue à cause de la politique du modèle suédois qui criminalise l'achat de sexe. La nécessité de distribuer des préservatifs aux travailleurSEs du sexe de rue pendant leurs heures de travail est pourtant évidente : plusieurs travailleurSEs du sexe mentionnent que le manque de préservatifs les oblige à demander à leurs collègues de les dépanner ou encore à voler les préservatifs :

« Chaque fois que je suis sur le trottoir, les filles viennent me demander des capotes... Avant, quand je travaillais, il arrivait régulièrement que les filles volent des préservatifs. Je ne sais pas ce qu'elles font maintenant. C'était dans un magasin, mais maintenant ils ne nous laisse plus entrer ».

(Entretien, 2009, travailleuse du sexe [La rue; Escort; Internet])⁶

Il y a en Suède non seulement une forte réticence à distribuer des préservatifs aux travailleurSEs du sexe mais aussi aux clients. La Malmö Prostitution Unit, dans le sud de la Suède, a par le passé essayé d'offrir des services de réduction des risques et de distribuer des préservatifs aux travailleurSEs du sexe sur leurs lieux de travail ainsi qu'aux clients, mais le simple fait de donner des préservatifs aux clients a suscité d'importantes réactions à un niveau national.

II: « Nous avons essayé avec les préservatifs et c'est devenu un scandale national. Pas seulement au niveau local, mais au niveau national ! En fin de compte c'est assez drôle parce qu'il faut bien comprendre... on en a distribué combien des préservatifs ? »

I: « Huit préservatifs »

II: « Huit préservatifs ! Huit préservatifs. Et c'est devenu un problème au niveau national. »

(Entretien, 2010, Deux travailleurs sociaux, Malmö Prostitution Unit)⁷

Ces réactions sont dues au fait qu'en Suède (et dans le discours féministe abolitionniste), payer pour du sexe est construit comme une forme de violence. C'est cette logique qui justifie le modèle suédois. Puisque le travail du sexe est construit comme une forme de violence, fournir des préservatifs aux clients des travailleurSEs du sexe (qui sont donc considérés comme les auteurs de cette violence) n'est pas vu comme un moyen de faire la promotion de la santé et de la réduction des risques mais plutôt comme une manière de donner aux hommes les outils avec lesquels ils pourront commettre un acte violent.

5 Il est très important de se rappeler que la stratégie de la Suède pour faire baisser le travail du sexe repose à la fois sur des interventions juridiques (criminalisation de la demande) et sur des interventions sociales. Pourtant, lorsque la loi a été introduite en 1999, les services sociaux n'ont reçu aucun financement (alors que plusieurs millions de couronnes suédoises ont été versés à la police).

6 Levy, J., 2014, *Criminalising the Purchase of Sex – Lessons from Sweden* (Routledge)

7 Levy, J., 2014, *Criminalising the Purchase of Sex – Lessons from Sweden* (Routledge)



L'impact réel du modèle suédois sur les travailleurSEs du sexe

L'impact de la propagande du modèle suédois sur la prestation des services destinés aux travailleurSEs du sexe

La perspective suédoise sur les guides d'information pour une pratique plus sûre du travail du sexe et pour la réduction des risques

La Malmö Unit fournit non seulement des préservatifs aux travailleurSEs du sexe et à leurs clients mais propose aussi des informations sur la réduction des risques et notamment un guide pour une pratique plus sûre du travail du sexe auquel ont participé des travailleurSEs du sexe. Certaines parties prenantes considèrent en Suède que ces guides encouragent le travail du sexe et le Coordinateur national contre la traite et la prostitution (National Coordinator Against Trafficking and Prostitution) considère même qu'ils encouragent les femmes à se lancer dans le travail du sexe :

« Certaines jeunes femmes qui ne travaillent pas encore dans la prostitution pourraient trouver ce guide sur Internet et se dire “ Ah, peut-être que si j'ai ce manuel je serai en sécurité, avec ça tout ira bien ” ».

(Entretien, 2009, Entretien, 2009, Stockholm Länsstyrelsen)⁸

Comme je l'ai mentionné ci-dessus, le travail du sexe est automatiquement associé à la violence présentée comme inévitable et immuable. Ainsi, proposer des informations pour une pratique plus sûre du travail du sexe est considérée comme inutile : une pratique plus sûre du travail du sexe n'existe simplement pas.

En outre, comme un homme politique suédois le mentionne ci-dessous, puisque l'achat de services sexuels a été criminalisé, proposer des informations sur la réduction des risques et une pratique plus sûre du travail du sexe serait comme proposer des informations sur la manière de commettre un crime, un crime qui a été construit comme une forme de violence dans le discours suédois dominant.

« Puisque c'est illégal, vous ne pouvez pas, il est très étrange d'informer les gens concernant quelque chose qui est illégal en Suède ».

(Entretien, 2010, Proposer of *Sexköpslagen*; Homme politique – Social-Démocrate)⁹

Peu de travail est donc fait au niveau de la réduction des risques et peu d'informations sont dispensées pour une pratique plus sûre du travail du sexe ; en suède, les travailleurSEs du sexe apprennent ainsi toutes seules à éviter de prendre des risques soit en faisant leur propre recherche, soit en s'éduquant les unEs les autres ou encore en tirant les leçons de leurs expériences de la violence.

...le travail du sexe est automatiquement associé à la violence présentée comme inévitable et immuable. Ainsi, proposer des informations pour une pratique plus sûre du travail du sexe est considérée comme inutile : une pratique plus sûre du travail du sexe n'existe simplement pas.

⁸ Levy, J., 2014, *Criminalising the Purchase of Sex – Lessons from Sweden* (Routledge)

⁹ Levy, J., 2014, *Criminalising the Purchase of Sex – Lessons from Sweden* (Routledge)



L'impact réel du modèle suédois sur les travailleurSEs du sexe

L'impact de la propagande du modèle suédois sur la prestation des services destinés aux travailleurSEs du sexe

Une prestation de services conditionnelle et sélective pour les travailleurSEs du sexe en Suède

Outre l'opposition de la Suède à un travail de réduction des risques, les perspectives et les attitudes des prestataires de services suédois sont influencées par des généralisations qui dépeignent le travail du sexe comme problématique et violent. Puisque les travailleurSEs du sexe sont touTEs considérées comme des victimes ayant besoin d'aide, notamment pour quitter le travail du sexe, les prestataires de services portent peu d'intérêt à offrir des services aux travailleurSEs du sexe qui ne s'identifient pas comme victimes et/ou qui ne voient pas leur travail comme problématique. Ces travailleurSEs du sexe ne correspondent pas aux idées préconçues politiques dominantes sur le travail du sexe et sont donc tout simplement excluEs des aides financées par l'État. En effet, les travailleurSEs du sexe « heureuses/heureux » ne valent pas la peine que l'on s'occupe d'elles/eux :

« Du moment qu'elles/ils se sentent bien et que la situation leur va, très bien, enfin, le jour où ça ne leurs plaira plus, elles/ils pourront venir me voir. J'ai autre chose à faire que de m'occuper de ces gens ».

(Entretien, 2009, Stockholm Länsstyrelsen)¹⁰

Les membres de la Stockholm Prostitution Unit que j'ai interrogé précisent qu'ils ne jugent pas leurs clients et ne font pas pression pour qu'ils/elles arrêtent le travail du sexe. Pourtant, ils s'alignent sur les valeurs du modèle suédois et la prestation des services se fait dans un contexte moralisateur où les travailleurSEs du sexe sont victimiséEs.

Dans les exemples suivants, on voit comment, dans le premier cas, des travailleurs sociaux ont refusé d'aider une travailleuse du sexe à voir un docteur à moins qu'elle ne cesse le travail du sexe pendant un temps, et dans un autre cas, une autre travailleuse du sexe raconte comment elle a été victimisée pendant une rencontre avec des travailleurs sociaux de la Stockholm Unit. Ces récits montrent bien que l'approche de la Stockholm Unit n'est pas aussi neutre qu'elle prétend l'être et révèlent au contraire que ses positions s'alignent sur le discours du modèle suédois.

« Cela faisait plusieurs mois que je voulais leurs parler, et elle (une travailleuse sociale de la Stockholm Prostitution Unit) m'avait aussi dit qu'elle m'aiderait à écrire une lettre pour demander au docteur un certificat médical... parce que ça faisait trois ans que j'attendais... et alors elle m'a dit " je t'aiderai si t'arrêtes de te prostituer pendant trois mois " ».

(Entretien, 2009, travailleuse du sexe [La rue; Escort; Internet])¹¹

...travailleurSEs du sexe ne correspondent pas aux idées préconçues politiques dominantes sur le travail du sexe et sont donc tout simplement excluEs des aides financées par l'État.

¹⁰ Levy, J., 2014, *Criminalising the Purchase of Sex – Lessons from Sweden* (Routledge)

¹¹ Levy, J., 2014, *Criminalising the Purchase of Sex – Lessons from Sweden* (Routledge)

#3

L'impact réel du modèle suédois sur les travailleurSEs du sexe

L'impact de la propagande du modèle suédois sur la prestation des services destinés aux travailleurSEs du sexe

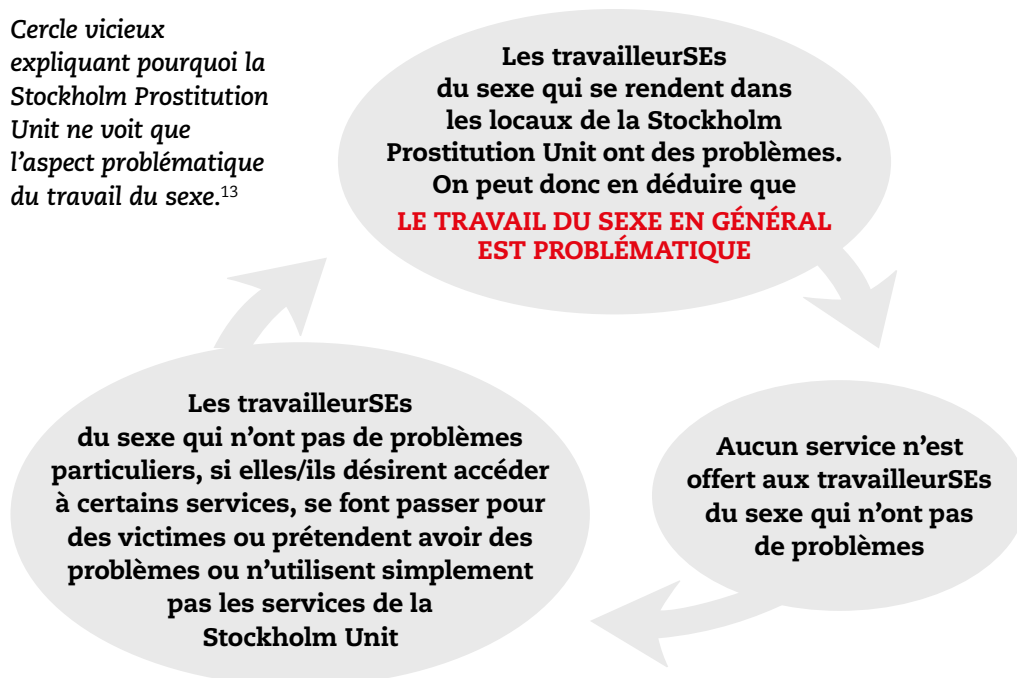
« Il y avait beaucoup de questions que je voulais poser. C'est normal non ? Qu'est-ce qui se passe si je tombe malade ? Qu'est-ce qui se passe si je me fais braquer ? Et si je meurs, tuée par un client ? Et ils n'ont fait que parler de choses horribles. Alors quand je suis rentrée à la maison, j'ai pleuré, je me suis dit " Oh mon dieu, je suis vraiment sale, je suis une mauvaise personne "... J'aime bien ce boulot. Je ne suis pas une mauvaise personne... Il faudrait vraiment qu'ils comprennent ce qu'il y a dans notre tête, qu'ils se mettent à notre place et qu'ils comprennent pourquoi on existe. Et qu'ils nous renvoient pas dans la rue en nous disant " tu es une mauvaise personne " ».

(Entretien, 2010, travailleuse du sexe [Escort Internet])¹²

Dans un contexte où seulEs certainEs travailleurSEs du sexe ont droit à l'aide de l'État on comprend bien pourquoi le travail du sexe apparaît systématiquement comme problématique : seulEs les travailleurSEs du sexe qui considèrent leur activité comme problématique recevront de l'aide. Celles et ceux qui ne se placent pas dans cette perspective n'ont pas d'autre choix que de prétendre être des victimes et de jouer le jeu des prestataires de services si elles/ils veulent avoir accès aux services sociaux.

...seulEs les travailleurSEs du sexe qui considèrent leur activité comme problématique recevront de l'aide. Celles et ceux qui ne se placent pas dans cette perspective n'ont pas d'autre choix que de prétendre être des victimes et de jouer le jeu des prestataires de services si elles/ils veulent avoir accès aux services sociaux.

Cercle vicieux expliquant pourquoi la Stockholm Prostitution Unit ne voit que l'aspect problématique du travail du sexe.¹³



¹² Levy, J., 2014, *Criminalising the Purchase of Sex – Lessons from Sweden* (Routledge)

¹³ Levy, J., 2012, *Second-Class Citizens of Sweden: Sex Work and Drug Use in the People's Home* (University of Cambridge: PhD Thesis)



Résumé

Cette opposition à la réduction des risques... a des similitudes claires avec l'opposition à la réduction des risques dans la prise de drogues : l'échange et la distribution de seringues sont en effet considérés, à tort, comme encourageant la consommation des drogues et ne sont pas considérés comme un effort de réduction des risques et de promotion de la santé.

Les arguments qui s'opposent au modèle suédois ont tendance à se concentrer sur les conséquences *directes* de la loi. Il est démontré clairement dans ce document qu'il ne s'agit pas simplement de s'opposer à la loi mais aussi aux idées qui l'encadrent et qui reposent sur des généralisations idéologiques.

Il s'agit notamment des généralisations qui dépeignent le travail du sexe comme une activité inévitablement violente et les travailleurSEs du sexe comme des victimes impuissantes. Ces généralisations influencent directement la position des prestataires de services quant au travail du sexe. Les initiatives de réduction des risques sont découragées, considérées comme inutiles et contreproductives pour la raison qu'elles encourageraient et faciliteraient le travail du sexe. Cette opposition à la réduction des risques, clairement motivée par

l'abolitionnisme féministe radical suédois, a des similitudes claires avec l'opposition à la réduction des risques dans la prise de drogues : l'échange et la distribution de seringues sont en effet considérés, à tort, comme encourageant la consommation des drogues et ne sont pas considérés comme un effort de réduction des risques et de promotion de la santé.

Le modèle suédois est défendu comme une législation et un ensemble d'idées progressifs s'inscrivant dans le cadre de la politique libérale et progressiste de l'État providence suédois et de sa politique d'« égalité des sexes ». Ces aspirations sont pourtant en contraste flagrant avec le refus des prestataires de services (dû aux idées qui soutiennent le modèle suédois) d'offrir aux travailleurSEs du sexe les services les plus élémentaires ainsi que des services de réduction des risques.



L'impact réel du modèle suédois sur les travailleurSEs du sexe

L'impact de la propagande du modèle suédois sur la prestation des services destinés aux travailleurSEs du sexe

Pour plus d'information sur ce sujet

Les quatre documents qui forment cet outil de travail sont issus d'un travail de recherche effectué par l'auteur Dr. Jay Levy en Suède entre 2008 et 2012. Ce travail de recherche est publié dans l'ouvrage :

- Levy, J., 2014, *Criminalising the Purchase of Sex – Lessons from Sweden* (Abingdon: Routledge)

En outre, plus d'informations sont disponibles à la lecture dans les textes essentiels suivants.

Pour une discussion concernant la réduction des risques, en particulier liée au travail du sexe, et l'importance de la réduction des risques et de la prestation de services, voir :

- Cusick, L., 2005, "Widening the Harm Reduction Agenda: From Drug Use to Sex Work." *International Journal of Drug Policy* 17: 3-11
- Rekart, M. L., 2005, "Sex-Work Harm Reduction." *The Lancet* 366: 2123-2134

Pour de plus amples informations concernant l'impact du modèle suédois sur la prestation de services, voir :

- Levy, J. and Jakobsson, P., 2014, "Sweden's Abolitionist Discourse and Law: Effects on the Dynamics of Swedish Sex Work and on the Lives of Sweden's Sex Workers." *Criminology and Criminal Justice*. doi: 10.1177/1748895814528926



Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

The Matrix, 62 Newhaven Road
Edinburgh, Scotland, UK, EH6 5QB
+44 131 553 2555
secretariat@nswp.org
www.nswp.org

NSWP is a private not-for-profit limited company.
Company No. SC349355

BRIDGING THE GAPS
Health and rights  for key populations